



Union départementale Force Ouvrière de la Loire (42)

Bourse du Travail (1^{er} étage) – 4, Cours Victor Hugo - 42028 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Téléphone : 04 77 43 02 90 -E-mail : udfo42@force-ouvriere.fr

« **Grand débat national** » : **NOUS NE NOUS LAISSERONS PAS INSTRUMENTALISER !**

Déclaration de la commission exécutive de l'UD FO 42

Lors de son congrès tenu le 21 décembre 2018, l'Union Départementale Force Ouvrière de la Loire a adopté à l'unanimité une résolution indiquant : « *Le Congrès réaffirme son attachement à la négociation sur les revendications et son opposition à la co-rédaction de lois dans le cadre du grand débat annoncé par le gouvernement.* »

Pour la CE de l'UD FO 42, **le rôle de Force Ouvrière n'est pas de s'impliquer dans un tel processus. Il est de défendre, en toute indépendance, les revendications des salariés.**

Cette défense est d'autant plus importante que le président de la République a annoncé lors de ses vœux pour 2019 vouloir poursuivre toutes les politiques régressives, en particulier concernant l'assurance chômage, la fonction publique, les retraites. Elle est d'autant plus importante que, présentant le 13 janvier les thèmes qui selon lui doivent être ceux du « débat », le président de la République suggère de tailler encore dans les services publics. Ainsi, non seulement il ne répond pas aux revendications des Gilets jaunes sur le pouvoir d'achat et les rémunérations, les retraites, les services publics, dont beaucoup sont communes avec celles de notre organisation syndicale, non seulement il ne répond pas aux revendications des salariés, retraités et chômeurs dont nous sommes porteurs, mais il y oppose par avance une fin de non recevoir !

Il est urgent que s'ouvrent des négociations sur les revendications telles que définies lors du congrès confédéral de Lille, notamment :

- **revalorisation des rémunérations** : augmentation du SMIC à hauteur de 80% du salaire médian ; rattrapage de la perte du point d'indice de la fonction publique (16 % depuis 2000), indexation des salaires, pensions, retraites sur l'inflation ;
- **préservation des services publics**, annulation du plan de 120 000 suppressions de postes et suppressions de services prévues dans « CAP 2022 » ; recrutement des contractuels sur postes titulaires ; annulation des fusions, restructurations et privatisations. Dans la Loire en particulier, maintien de l'EHPAD de Montbrison dans le public, maintien de l'Université de Saint-Étienne appelée à disparaître dans le cadre d'une fusion au niveau régional ;
- **maintien de l'ensemble des régimes de retraite existants**, non à tout régime de retraite dit « universel » par points ;
- **maintien du montant des allocations chômage.**

En outre nous condamnons la tentative présidentielle de remise en cause des principes fondamentaux de la laïcité, qui permettent la coexistence des salariés en parant à tous les dangers du communautarisme. Nous refusons aussi toutes les atteintes aux droits d'expression et de manifestation, telle que l'interdiction qui a frappé dans la Loire la manifestation pour le droit de vieillir dignement et le financement de l'autonomie prévue le 19 janvier par le syndicat FO de l'AIMV ; nous nous opposons catégoriquement à toute restriction supplémentaire du droit de manifestation.

Il est urgent que s'ouvrent des négociations sur les revendications ! Pour ceci, nous réaffirmons la nécessité d'engager la mobilisation à tous les niveaux pour créer le rapport de forces interprofessionnel, y compris par la grève, dans l'action commune lorsque les conditions sont réunies.

Nous invitons les syndicats de l'Union Départementale FO à organiser des assemblées générales en ce sens.